



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OCCITANIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2019-098

PUBLIÉ LE 1 JUILLET 2019

Sommaire

ARS santé

R76-2019-06-28-055 - ARRETE 2019-2181 Annule et remplace 2019-2016 Bilan quantifié Offre de Soins et équipements lourds (46 pages)	Page 3
R76-2019-06-28-054 - ARRETE 2019-2182 annule et remplace 2019-2017 Calendrier dépôt demandes d'autorisations (2 pages)	Page 50

ARS santé

R76-2019-06-28-055

ARRETE 2019-2181 Annule et remplace 2019-2016 Bilan quantifié
Offre de Soins et équipements lourds

Bilan quantifié pour les activités de soins et les équipements matériels lourds au 30 juin 2019

Arrêté ARS OC / 2019-2181

ARRÊTE ANNULE et REMPLACE

l'arrêté n°2019-2016 du 14 juin 2019 fixant le bilan quantifié de l'offre de soins, par zone, et relatif au PRS Occitanie pour les activités de soins et les équipements matériels lourds au 15 juin 2019

**fixant le bilan quantifié de l'offre de soins, par zone,
et relatif au PRS Occitanie pour les activités de soins
et les équipements matériels lourds au 30 juin 2019**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
OCCITANIE**

- VU** le Code de la Santé Publique (partie législative), et notamment les articles L 1434-2, L 6122-1 et suivants,
- VU** le Code de la Santé Publique (partie réglementaire) et notamment les articles R 6122-23 et suivants, D 1432-31, D 1432-32, D 1432-38 et D 1434-39, D 6121-6 à D 6121-10,
- VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- VU** la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- VU** la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- VU** l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,
- VU** le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences au niveau réglementaire de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- VU** le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre RICORDEAU en sa qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie;
- VU** l'arrêté 2017-4311 du 12 janvier 2018 du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie portant adoption des zones du schéma régional de santé relatives aux activités de soins, aux équipements matériels lourds et aux laboratoires de biologie médicale;
- VU** l'arrêté n°2018-2789 du 3 août 2018 du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie portant adoption du Projet Régional de Santé publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Occitanie en date du 3 août 2018;
- VU** l'arrêté n°2019-2182 modifiant l'arrêté n°2019-2017 du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation sanitaire 2019 pour les activités de soins (médecine, HAD, chirurgie, gynécologie-obstétrique, traitement du cancer, activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie, réanimation, traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale, activités d'AMP-DPN, soins de suite et de réadaptation, soins de longue durée, psychiatrie, examen des caractéristiques génétiques

d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales et médecine d'urgence et les équipements matériels lourds) pour la période allant du 15 juillet 2019 au 15 septembre 2019.

A R R E T E

- ARTICLE 1^{er}** Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°2019-2016 du 14 juin 2019 fixant le bilan quantifié de l'offre de soins, par zone, et relatif au PRS Occitanie pour les activités de soins et les équipements matériels lourds au 15 juin 2019.
- ARTICLE 2** Le bilan quantifié de l'offre de soins, au regard du Projet Régional de Santé Occitanie, pour les activités de soins susvisées, est établi comme il apparaît dans les annexes 1 à 19.
- ARTICLE 3** Conformément à l'article R.6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie.
Il sera affiché au siège de l'Agence Régionale de Santé et dans les Délégations Départementales.
Cet affichage sera maintenu jusqu'au 15 septembre 2019.
- ARTICLE 4** Un recours peut être exercé contre cet arrêté dans les deux mois suivant sa publication, soit à titre hiérarchique auprès de la Ministre chargée des solidarités et de la santé, soit à titre contentieux, devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.
- ARTICLE 5** Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, les Délégués Départementaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le

28 JUIN 2019

Pierre RICORDEAU

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, le Directeur Général Adjoint

Dr Jean-Jacques MORFOISSE

ANNEXE 1

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Médecine

Territoire	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
			Oui	Non			Oui	Non
Ariège	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
Aude	8	borne basse : 6 borne haute : 8		X	4	borne basse : 6 borne haute : 8		X
Aveyron	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X	5	borne basse : 5 borne haute : 7		X
Gard	12	borne basse : 10 borne haute : 12		X	5	borne basse : 10 borne haute : 12		X
Haute-Garonne	24	borne basse : 22 borne haute : 24		X	19	borne basse : 23 borne haute : 24		X
Gers	7	borne basse : 6 borne haute : 7		X	1	borne basse : 5 borne haute : 7		X
Hérault	28	borne basse : 26 borne haute : 28		X	16	borne basse : 27 borne haute : 29		X
Lot	6	borne basse : 5 borne haute : 6		X	3	borne basse : 5 borne haute : 6		X
Lozère	6	borne basse : 5 borne haute : 6		X	2	borne basse : 5 borne haute : 6		X
Hautes-Pyrénées	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
Pyrénées Orientales	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	2	borne basse : 8 borne haute : 8		X
Tarn	8	borne basse : 7 borne haute : 8		X	5	borne basse : 7 borne haute : 8		X
Tarn-et-Garonne	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	2	borne basse : 4 borne haute : 4		X

ANNEXE 2

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

HAD

Territoire	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles		Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles		Recevabilité	
		Médecine	Oui	Non		Gynécologie-obstétrique		Oui	Non		Néonatalogie		Oui	Non
Ariège	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
Gard	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X
	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
Haute-Garonne	7	borne basse : 5 borne haute : 6		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X
	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X	1	borne basse : 1 borne haute : 1			X
Hérault	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
Hautes-Pyrénées	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1			X	0	borne basse : 0 borne haute : 1			X
Pyrénées Orientales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X	0	borne basse : 0 borne haute : 0			X
	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1			X	0	borne basse : 0 borne haute : 1			X

ANNEXE 3

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Chirurgie

Territoire	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
			Oui	Non			Oui	Non
Ariège	2	borne basse : 2		X	3	borne basse : 2		X
		borne haute : 2				borne haute : 3		
Aude	4	borne basse : 4		X	4	borne basse : 4		X
		borne haute : 4				borne haute : 4		
Aveyron	5	borne basse : 3		X	5	borne basse : 4		X
		borne haute : 5				borne haute : 5		
Gard	7	borne basse : 7		X	9	borne basse : 9		X
		borne haute : 7				borne haute : 9		
Haute-Garonne	16	borne basse : 16		X	16	borne basse : 16		X
		borne haute : 16				borne haute : 16		
Gers	2	borne basse : 1		X	2	borne basse : 1		X
		borne haute : 2				borne haute : 2		
Hérault	21	borne basse : 20		X	21	borne basse : 20		X
		borne haute : 21				borne haute : 21		
Lot	2	borne basse : 2		X	3	borne basse : 3		X
		borne haute : 2				borne haute : 3		
Lozère	2	borne basse : 1		X	2	borne basse : 1		X
		borne haute : 2				borne haute : 2		
Hautes-Pyrénées	5	borne basse : 3		X	5	borne basse : 4		X
		borne haute : 5				borne haute : 5		
Pyrénées Orientales	7	borne basse : 6		X	7	borne basse : 7		X
		borne haute : 7				borne haute : 7		
Tarn	5	borne basse : 5		X	6	borne basse : 6		X
		borne haute : 5				borne haute : 6		
Tarn-et-Garonne	5	borne basse : 3		X	5	borne basse : 4		X
		borne haute : 5				borne haute : 5		

ANNEXE 4

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale

Territoire	Autorisé au 30/06/2019 Gynécologie-obstétrique (niveau 1)	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019 néonatalogie sans soins intensifs niveau 2 a	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019 néonatalogie avec soins intensifs niveau 2 b	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019 réanimation néonatale niveau 3	Cibles	Recevabilité	
			Oui	Non			Oui	Non			Oui	Non			Oui	Non
Ariège	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	2	borne basse : 0 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Haute-Garonne	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lot	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 5 A

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Ariège	SSR non spécialisés adultes	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	0	borne basse : 2 borne haute : 6		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X
Aude	SSR non spécialisés adultes	13	borne basse : 13 borne haute : 13		X	3	borne basse : 3 borne haute : 8		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	3	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	du système nerveux	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X

ANNEXE 5 B

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Aveyron	SSR non spécialisés adultes	11	borne basse : 12 borne haute : 12		X	0	borne basse : 3 borne haute : 5		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X
Gard	SSR non spécialisés adultes	19	borne basse : 17 borne haute : 19		X	8	borne basse : 8 borne haute : 10		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	du système nerveux	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	respiratoires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	borne basse : 5 borne haute : 8		X	1	borne basse : 1 borne haute : 3		X

ANNEXE 5 C

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Haute-Garonne	SSR non spécialisés adultes	29	borne basse : 29 borne haute : 29		X	11	borne basse : 17 borne haute : 22		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	8	borne basse : 8 borne haute : 9		X
	du système nerveux	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	6	borne basse : 6 borne haute : 7		X
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	10	borne basse : 11 borne haute : 13		X	0	borne basse : 1 borne haute : 4		X
Gers	SSR non spécialisés adultes	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X	1	borne basse : 2 borne haute : 4		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X

ANNEXE 5 D

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Hérault	SSR non spécialisés adultes	33	borne basse : 31 borne haute : 34		X	16	borne basse : 16 borne haute : 20		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	du système nerveux	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	4	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	respiratoires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	12	borne basse : 13 borne haute : 13		X	2	borne basse : 2 borne haute : 6		X
Lot	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	2	borne basse : 2 borne haute : 6		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X

ANNEXE 5 E

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Lozère	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	1	borne basse : 1 borne haute : 4	X	
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1	X	
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1	X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1	X	
Hautes-Pyrénées	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	2	borne basse : 2 borne haute : 4		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X

ANNEXE 5 F

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Pyrénées Orientales	SSR non spécialisés adultes	18	borne basse : 17 borne haute : 18		X	5	borne basse : 5 borne haute : 8		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	1	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	du système nerveux	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	2	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	respiratoires	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	2	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	0	borne basse : 0 borne haute : 3		X
Tarn	SSR non spécialisés adultes	11	borne basse : 11 borne haute : 12		X	6	borne basse : 7 borne haute : 11		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	du système nerveux	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 2		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X

ANNEXE 5 G

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation adultes

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Tarn-et-Garonne	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	1	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X

ANNEXE 5 BIS

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de suite et de réadaptation enfants

Territoire		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
		hospitalisation complète		Oui	Non	hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Gard	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Haute- Garonne	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des brûlés	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	des brûlés	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lozère	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes- Pyrénées	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Spécialisés dans la prise en charge des Affections :								
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientale s	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	4	borne basse : 1 borne haute : 3		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X

ANNEXE 6 A

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Psychiatrie générale

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Hospitalisation complète	7	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de jour	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	Hospitalisation complète	10	borne basse : 9 borne haute : 9		X
	Hospitalisation de jour	11	borne basse : 10 borne haute : 11		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Haute-Garonne	Hospitalisation complète	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de jour	21	borne basse : 21 borne haute : 22		X
	Hospitalisation de nuit	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
Gers	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

ANNEXE 6 B

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Psychiatrie générale

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Hérault	Hospitalisation complète	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de jour	23	borne basse : 23 borne haute : 24		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Lot	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1	X	
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	Hospitalisation complète	3	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Pyrénées Orientales	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	11	borne basse : 11 borne haute : 11		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 1 borne haute : 1	X	
Tarn	Hospitalisation complète	5 dont UMD	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	Hospitalisation de jour	14	borne basse : 14 borne haute : 14		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

ANNEXE 6 C

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Psychiatrie générale

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Tarn-et-Garonne	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

ANNEXE 6 bis A

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Psychiatrie infanto juvénile

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	11	borne basse : 11 borne haute : 12		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Haute-Garonne	Hospitalisation complète	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Hospitalisation de jour	13	borne basse : 14 borne haute : 14		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Centre de crise	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Gers	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	Hospitalisation complète	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lot	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 6 bis B

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Psychiatrie infanto juvénile

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Lozère	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 7		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 7 A

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	2		X
	Unité d'Autodialyse	3	3		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Aude	Dialyse en Centre	2	2		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	3	3		X
	Dialyse à domicile	1	3		X
Aveyron	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	3		X
	Unité d'Autodialyse	4	6		X
	Dialyse à domicile	3	2		X
Gard	Dialyse en Centre	3	3		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	3	3		X
	Unité d'Autodialyse	3	3		X
	Dialyse à domicile	2	3		X
Haute-Garonne	Dialyse en Centre	3	3		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	6	7		X
	Unité d'Autodialyse	18	18		X
	Dialyse à domicile	5	4		X
	Centre d'hémodialyse pédiatrique	1	1		X
Gers	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	2		X
	Unité d'Autodialyse	6	7		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Hérault	Dialyse en Centre	4	4		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	5	6		X
	Unité d'Autodialyse	9	9		X
	Dialyse à domicile	3	5		X
	Centre d'hémodialyse pédiatrique	1	1		X
Lot	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	2		X
	Unité d'Autodialyse	5	5		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Lozère	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	2	2		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Hautes-Pyrénées	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	1		X
	Unité d'Autodialyse	5	5		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Pyrénées Orientales	Dialyse en Centre	2	2		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	1		X
	Unité d'Autodialyse	8	7		X
	Dialyse à domicile	2	3		X

ANNEXE 7 B

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Tarn	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	5	5		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Tarn-et-Garonne	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	1		X
	Unité d'Autodialyse	2	2		X
	Dialyse à domicile	0	1		X

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Aveyron	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement de spermatozoïdes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de génétique moléculaire	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X

ANNEXE 8 C

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Haute-Garonne	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement de spermatozoïdes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de génétique moléculaire	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
Gers	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 8 D

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Hérault	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement de spermatozoïdes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de génétique moléculaire	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Lot	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	2	borne basse : 0 borne haute : 2		X
	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 8 E

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Lozère	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Haute-Pyrénées	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 8 F

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Pyrénées Orientales	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement de spermatozoïdes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Assistance médicale à la procréation - diagnostic prénatal

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Tarn-et-Garonne	Activités Clinique d'AMP				
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité d'AMP Biologiques				
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Activité de DPN				
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Soins de Longue Durée

Territoire	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
			Oui	Non
Ariège	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X
Aude	5	borne basse : 5 borne haute : 6		X
Aveyron	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
Gard	6	borne basse : 6 borne haute : 8		X
Haute-Garonne	7	borne basse : 7 borne haute : 8		X
Gers	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
Hérault	9	borne basse : 9 borne haute : 10		X
Lot	2	borne basse : 2 borne haute : 4		X
Lozère	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
Hautes-Pyrénées	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
Pyrénées Orientales	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
Tarn	5	borne basse : 5 borne haute : 6		X
Tarn-et-Garonne	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie

* Vu la décision du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 16 mai 2019 annulant la décision ARS 2016/AUT/CSOS/92 du 26 décembre 2016 autorisant le CH d'Albi à exercer les activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie et ce, à compter du 2 décembre 2019, et considérant qu'un risque de rupture dans la prise en charge existe pour les patients de la zone du Tarn, l'ARS Occitanie fait figurer au bilan du 15 juin 2019 et par anticipation de l'application du jugement, cette implantation dans la zone susmentionnée

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Aveyron	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gard	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Haute-Garonne	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
Gers	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
Lot	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Pyrénées Orientales	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Tarn	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 1 borne haute : 2	X*	
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn-et-Garonne	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

ANNEXE 11

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Réanimation

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	adultes	1	1		X
Aude	adultes	2	2		X
Aveyron	adultes	1	1		X
Gard	adultes	3	3		X
	néonatale	1	1		X
Haute-Garonne	adultes	9	9		X
	pédiatrique	1	1		X
	pédiatrique spécialisée	1	1		X
	néonatale	1	1		X
Gers	adultes	1	1		X
Hérault	adultes	8	8		X
	pédiatrique	1	1		X
	néonatale	1	1		X
Lot	adultes	1	1		X
Lozère	adultes	1	1		X
Hautes-Pyrénées	adultes	1	1		X
Pyrénées Orientales	adultes	2	2		X
	néonatale	1	1		X
Tarn	adultes	3	3		X
Tarn-et-Garonne	adultes	2	2		X

ANNEXE 12 A

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

médecine d'urgence

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Haute-Garonne	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	9	borne basse : 9 borne haute : 9		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	structure des urgences	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 12 B

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

médecine d'urgence

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Hérault	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 1	X	
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	structure des urgences	14	borne basse : 14 borne haute : 14		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lot	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 13

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

examen des caractéristiques génétiques à des fins médicales

Territoire	Modalités	Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	cytogénétique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	génétique moléculaire	1 (3 laboratoires)	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Haute-Garonne	cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	génétique moléculaire	2 (3 laboratoires)	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Gers	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	génétique moléculaire	3 (5 laboratoires)	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lot	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 14

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

scanographe à utilisation médicale

Territoire	Autorisé au 30/06/2019		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	2	2	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X
Aude	6	7	6	borne basse : 7 borne haute : 8		X
Aveyron	6	6	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
Gard	8	11	8	borne basse : 11 borne haute : 15		X
Haute-Garonne	17	24	18	borne basse : 24 borne haute : 28		X
Gers	2	2	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X
Hérault	22	28	23	borne basse : 28 borne haute : 29		X
Lot	4	4	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
Lozère	2	2	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Hautes-Pyrénées	4	5	4	borne basse : 5 borne haute : 5		X
Pyrénées Orientales	8	10	8	borne basse : 10 borne haute : 10		X
Tarn	6	6	6	borne basse : 6 borne haute : 8		X
Tarn-et-Garonne	4	4	4	borne basse : 4 borne haute : 5		X

ANNEXE 15

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique

Territoire	Autorisé au 30/06/2019		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
Aude	4	5	4	borne basse : 5 borne haute : 7		X
Aveyron	4	4	4	borne basse : 4 borne haute : 5		X
Gard	8	13	8	borne basse : 11 borne haute : 14		X
Haute-Garonne	17	26	18	borne basse : 22 borne haute : 28		X
Gers	2	2	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X
Hérault	13	21	16	borne basse : 17 borne haute : 22		X
Lot	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
Lozère	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Hautes-Pyrénées	2	3	2	borne basse : 3 borne haute : 4		X
Pyrénées Orientales	4	7	6	borne basse : 7 borne haute : 9		X
Tarn	4	5	4	borne basse : 5 borne haute : 7	X	
Tarn-et-Garonne	3	3	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X

ANNEXE 16

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Caméra à scintillation non munie de détecteurs d'émission de positons en coïncidence modifié

Territoire	Autorisé au 30/06/2019		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Aveyron	1	1	1	borne basse : 2 borne haute : 2	X	
Gard	2	4	2	borne basse : 4 borne haute : 4		X
Haute-Garonne	5	13	5	borne basse : 13 borne haute : 13		X
Gers	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	6	12	6	borne basse : 12 borne haute : 12		X
Lot	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Pyrénées-Orientales	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Tarn	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Tarn-et-Garonne	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X

ANNEXE 17

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

Caméra à scintillation munie de détecteur d'émission de positon en coïncidence,
Tomographe à émissions, Caméra à positons

Territoire	Autorisé au 30/06/2019		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	1	1	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X
Aveyron	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gard	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Haute-Garonne	3	4	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
Gers	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	3	4	3	borne basse : 4 borne haute : 4		X
Lot	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Tarn	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn-et-Garonne	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 18

Période de réception des demandes : 15 juillet au 15 septembre 2019

caisson hyperbare

Territoire	Autorisé au 30/06/2019		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Haute-Garonne	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lot	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 19 A

Période de réception des demandes : du 15 juillet au 15 septembre 2019

Traitement du cancer

Territoire	Modalités		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Ariège	Chirurgie	Mammaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Digestives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Urologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Gynécologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		ORL et maxillofaciales	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Chirurgie	Mammaires	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Digestives	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Urologiques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Gynécologiques	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X
		ORL et maxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Thoraciques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Chimiothérapie		4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	Chirurgie	Mammaires	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
		Digestives	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 2	X	
		Gynécologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 2	X	
		ORL et maxillofaciales	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

Gard	Chimiothérapie		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chirurgie	Mammaires	6	borne basse : 5 borne haute : 6		X
		Digestives	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
		Urologiques	5	borne basse : 4 borne haute : 5		X
		Gynécologiques	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		ORL et maxillofaciales	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Thoraciques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Chimiothérapie		4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

ANNEXE 19 B

Période de réception des demandes : du 15 juillet au 15 septembre 2019

Traitement du cancer

Territoire	Modalités		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Haute-Garonne	Chirurgie	Mammaires	9	borne basse : 9 borne haute : 9		X
		Digestives	11	borne basse : 11 borne haute : 11		X
		Urologiques	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
		Gynécologiques	9	borne basse : 10 borne haute : 10		X
		ORL et maxillofaciales	11	borne basse : 11 borne haute : 11		X
		Thoraciques	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Chimiothérapie		11	borne basse : 11 borne haute : 11		X
	Curiethérapie		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Radiothérapie externe		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Radio éléments en source non scellée		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Gers	Chirurgie	Mammaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Digestives	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Gynécologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		ORL et maxillofaciales	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	Chirurgie	Mammaires	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
		Digestives	13	borne basse : 12 borne haute : 13		X
		Urologiques	7	borne basse : 7 borne haute : 8		
		Gynécologiques	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
		ORL et maxillofaciales	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
		Thoraciques	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X

Lot	Chimiothérapie		9	borne basse : 9 borne haute : 9		X
	Curiethérapie		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Radiothérapie externe		3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Radio éléments en source non scellée		3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Chirurgie	Mammaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Digestives	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Gynécologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		ORL et maxillofaciales	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 19 C

Période de réception des demandes : du 15 juillet au 15 septembre 2019

Traitement du cancer

Territoire	Modalités		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Lozère	Chirurgie	Mammaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Digestives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Urologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Gynécologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		ORL etmaxillofaciales	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	Chirurgie	Mammaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Digestives	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Gynécologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
	Curiethérapie		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Pyrénées Orientales	Chirurgie	Mammaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Digestives	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Urologiques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Gynécologique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		ORL etmaxillofaciales	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Thoraciques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X

Tarn	Chimiothérapie		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Chirurgie	Mammaires	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Digestives	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Urologiques	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
		Gynécologiques	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X
		ORL etmaxillofaciales	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Curiethérapie		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ANNEXE 19 D

Période de réception des demandes : du 15 juillet au 15 septembre 2019

Traitement du cancer

Territoire	Modalités		Autorisé au 30/06/2019	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Tarn-et-Garonne	Chirurgie	Mammaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Digestives	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Urologiques	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		Gynécologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Chimiothérapie		2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Curiethérapie		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Radiothérapie externe		1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Radio éléments en source non scellée		0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

ARS santé

R76-2019-06-28-054

ARRETE 2019-2182 annule et remplace 2019-2017 Calendrier dépôt
demandes d'autorisations

*ANNULE ET REMPLACE ARRETE 2019-2017 CALENDRIER DE DEPOT DES DEMANDES
D'AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS ET D'EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS*

ARRETE ANNULE et REMPLACE

l'arrêté modificatif du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie n°2019 - 2017 en date du 14 juin 2019, relatif aux périodes prévues à l'article R 6122-29 du Code de la Santé Publique pour le dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation d'activités de soins mentionnées à l'article R. 6122-25 ou à un équipement matériel lourd mentionné à l'article R 6122-26

RELATIF AU CALENDRIER DE DEPOT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'ACTIVITES DE SOINS ET D'EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

- **Vu** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.1434-7 à 9, L6122-2, L 6122-9 et R 6122-25, R 6122-26, R6122-29 à R6122-31, R 6122-39, D 6121-6 à D 6121-10 ;
- **Vu** l'arrêté n°2018-2789 du 3 août 2018 du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie portant adoption du Projet Régional de Santé publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région en date du 3 août 2018;
- **Vu** l'arrêté modificatif du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie n°2019 - 2017 en date du 14 juin 2019, relatif aux périodes prévues à l'article R 6122-29 du Code de la Santé Publique pour le dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation d'activités de soins mentionnées à l'article R. 6122-25 ou à un équipement matériel lourd mentionné à l'article R 6122-26;

CONSIDERANT la liste des activités de soins et des équipements matériels lourds soumis à autorisation et prévue par les articles R 6122-25 et R 6122-26 du code susvisé,

CONSIDERANT qu'en application de l'article R 6122-29 du code susvisé, le directeur général de l'agence régionale de santé détermine par arrêté, les périodes et le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et des équipements matériels lourds,

CONSIDERANT que ces périodes, dont le nombre ne peut être inférieur à deux ni supérieur à trois par année civile, sont d'une durée au moins égale à deux mois,

CONSIDERANT que suite à des décisions du tribunal Administratif une période de dépôt doit être ouverte dans les meilleurs délais afin d'éviter toute rupture de prise en charge des patients.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté modificatif n°2019 - 2017 en date du 14 juin 2019, relatif aux périodes prévues à l'article R 6122-29 du Code de la Santé Publique pour le dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation d'activités de soins mentionnées à l'article R 6122-25 ou à un équipement matériel lourd mentionné à l'article R 6122-26 est modifié comme suit :

Lire :

« Pour l'année 2019, le calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds prévoit trois périodes définies ci-après :

- Du 1^{er} février 2019 au 31 mars 2019,
- Du 1^{er} mars 2019 au 30 avril 2019,
- **Du 15 juillet 2019 au 15 septembre 2019.**

Au lieu de :

« Pour l'année 2019, le calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds prévoit trois périodes définies ci-après :

- Du 1^{er} février 2019 au 31 mars 2019,
- Du 1^{er} mars 2019 au 30 avril 2019,
- Du 1^{er} juillet 2019 au 31 août 2019 »

ARTICLE 2 : Le Directeur de l'offre de soins et de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, est chargé de l'exécution de cet arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région.

FAIT A MONTPELLIER, le **28 JUIN 2019**

Pierre RICORDEAU

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, le Directeur Général Adjoint

Dr Jean-Jacques MORFOISSE